

MAIRIE DE SANCOINS  
Monsieur le Commissaire enquêteur

Sancoins, le 5 mai 2024

Objet : Observation contre le Projet de Parc Photovoltaïque au lieu-dit « Les Varissons »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'écris cette observation afin de marquer mon opposition au projet de panneaux photovoltaïques qui est en cours de considération au lieu-dit Les Varissons.

Cette opposition est motivée par différents arguments qui sont surtout liés à l'impact que ce projet aurait sur l'environnement et la biodiversité locale.

Tout d'abord, je remets en question la qualité de l'étude d'impact menée sur zone. Rappelons que le projet est **limitrophe** de l'étang de Javoulet, à proximité directe de l'étang de la Grenouille, et non loin de l'étang Charrier et de Laumoy. Ces étangs sont des zones de regroupement considérables de biodiversité (+de 210 espèces d'oiseaux observés en 20 ans) et dont les champs concernés par le projet constituent des couloirs de passage majeurs, particulièrement en période de migration. Et pourtant en lisant l'étude d'impact sur l'avifaune, il n'y a pas de mention explicite sur **les espèces migratrices** impactées par le projet ou alors, elles sont fortement questionnables comme c'est le cas **pour la grue cendrée** qui utilise ces prairies bocagères pour se nourrir lors de ses périodes annuels vers le sud et pour lequel l'impact sera très fort alors qu'il est considéré comme modéré.

Permettez-moi aussi de **relever l'absence complète d'espèce de canards** dans la liste d'oiseaux étudiés, ce que je trouve assez étonnant en prenant en compte la localisation du site (entre quatre étangs dont un de plus de 110 hectares).

Pour continuer sur l'impact environnemental de ce projet, je tiens à préciser que deux espèces de rapaces exceptionnelles sujettes à un plan national d'action essayent de nicher dans les alentours directs de l'étang de Javoulet. Le balbuzard pêcheur et le pygargue à queue blanche. La perturbation directe de leurs airs de nichage et de nourrissage créée par les travaux et les panneaux solaires auront des effets extrêmement néfastes sur la présence de ces deux espèces.

Monsieur le commissaire enquêteur, je conçois et soutiens le désir de décarboner le bilan énergétique français, mais il ne faut pas procéder n'importe comment. Je rappelle que comme l'OFB l'explique, la biodiversité nationale et mondiale est en chute libre, 30% des oiseaux de champs ont disparu en France en l'espace de 15 ans. Au vu du potentiel impact de ce projet sur la faune et la flore, il serait peut-être judicieux de relocaliser ce projet sur des zones déjà artificialisées ou complètement désaffectées à cause d'une pollution trop importante des sols.

Enfin, au vu des éléments manquant de l'étude d'impact réalisé lors de ce projet (cf observation Nature 18), je demande une intervention de l'OFB dans l'évaluation de l'impact sur la biodiversité de ce projet ainsi qu'une évaluation de l'étude d'impact du projet qui n'est visiblement pas conforme aux préconisations en termes d'études sur la biodiversité fournies par le **Guide de l'étude d'impact** rédigé par le Ministre de l'Écologie (absence de prise en compte de la présence d'oiseaux migrateurs montre que les observations ne sont pas complètes, ref.guide).

Je vous remercie pour la prise en considération de cette observation contre ce projet.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations respectueuses.

Hadrien d'Aramon  
Propriétaire de l'étang de Javoulet.